

LE PRINCIPE DE SOLIDARITÉ COMME CONDITION FONDAMENTALE DE L'ÉMERGENCE DE LA RD CONGO

Introduction

Tryphon BONGA,
P.S.S., Prêtre du
diocèse d'Idiofa,
il est membre de
la Compagnie des
prêtres de Saint
Sulpice. Docteur
en philosophie, il
est actuellement
formateur et
professeur au
Grand séminaire
Saint Sulpice
en France où il
assure les cours
de Métaphysique,
de philosophie
politique et morale
ainsi que le cours de
latin.

Depuis quelques années, le concept d'*émergence* est devenu le leitmotiv des discours politiques des dirigeants africains en général et de ceux de la RD Congo en particulier. Ils déclarent que l'émergence sera la marque distinctive de leurs États respectifs dans les deux prochaines décennies. Cet idéal qui peut faire rêver plus d'un contraste avec la précarité dans laquelle vivent particulièrement les populations congolaises. À notre avis, une telle projection dans le futur ne peut être honorée que si certains préalables sont pris en compte sinon on en resterait au niveau des slogans.

Dans la présente réflexion, tout en prenant en compte la légitimité d'un tel projet, nous voudrions réinvestir le concept d'*émergence* et montrer que l'émergence de la RD Congo rime avec la valeur de solidarité et ne peut pas se réduire uniquement à des critères quantifiables (calculables) ; elle doit apporter plus d'humanité à l'homme. Notre hypothèse de travail consiste à parier que l'émergence de la RD Congo serait plus porteuse si elle s'appuyait sur la solidarité. L'objectif que nous poursuivons est de montrer que l'émergence de notre pays n'est pas avant tout une question de trophée décerné par des agences de notation ou par une tout autre organisation sur la base de certaines données. Elle ne doit pas non plus être envisagée comme un simple calque des pays actuellement émergents qui peinent à trouver un équilibre social et politique ; elle doit être plutôt le résultat non seulement d'une vision rationnelle et efficiente du social, du politique et de l'économique que les gouvernants impriment à travers leur manière de gérer au quotidien le pays,

mais aussi l'implémentation de certaines valeurs dont celle de solidarité qui vient tempérer les effets pervers de l'économie.

Pour le démontrer, nous commencerons par préciser le concept *d'émergence* et établir les principaux critères d'un État émergent tout en montrant les difficultés que ces critères suscitent (I). Puis, nous tenterons de donner le sens que le terme *solidarité* revêt dans la tradition africaine (ses avantages et inconvénients) et en contexte moderne. L'intérêt d'examiner ces deux concepts consiste à montrer que –, malgré la différence référentielle dans l'un ou l'autre cas –, la notion de solidarité revêt une importance capitale pour l'équilibre social et politique tant dans la tradition africaine que dans la modernité¹ (II). Nous tenterons ensuite de justifier le lien que nous établissons entre l'émergence congolaise et la valeur de solidarité qui doit se décliner en dimension intra-étatique, intergénérationnelle et interculturelle (III). Enfin, nous dégagerons quelques aspects relatifs à une solidarité efficiente (IV).

I. La notion d'émergence et les principaux critères d'un État émergent²

Longtemps, pour répartir les pays selon l'indice du développement, on recourait à des expressions devenues familières telles que « pays développés » et « pays sous-développés » ou « en voie de développement ». Ces deux catégories de pays se présentent comme deux pôles diamétralement opposés du point de vue de l'organisation et de la qualité du niveau de vie. Pour passer par exemple de la catégorie de pays sous-développés à celle de pays développés, il faudrait se soumettre à des réformes structurelles qui s'inscrivent dans la durée. Quant au petit cercle de pays dits développés, faute de trouver une définition unanime vu la complexité des cas, l'on s'accorde toutefois qu'ils se caractérisent entre autres par un indice de développement humain plus élevé que celui des pays en développement. Leurs habitants ont un accès facile aux services de santé et de l'éducation. À cela on peut ajouter une grande industrialisation, une espérance de vie de plus en plus grande, la libre circulation de personnes et de biens, etc. Outre cette classification bipartite des pays, s'est invitée depuis quelques décennies une catégorie intermédiaire de pays appelés émergents.

1 Il convient de relier au mot modernité le sens que lui donne les Lumières par opposition au monde hiérarchisé et religieux qui se fonde sur la tradition et l'autorité. En contexte moderne, il s'agit de sortir de la minorité pour oser penser par soi-même.

2 Aujourd'hui on s'accorde que Antoine van Agtmael, économiste néerlandais, est le premier à utiliser le terme « marchés émergents » en 1981 pour désigner les pays en voie de développement qui offrent des opportunités aux investisseurs. Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Pays_émergents du 6/11/2015, 22h08.

La notion d'*émergence* a été introduite pour désigner un type de pays se situant entre les pays développés et ceux en voie de développement : ce sont des pays dits émergents. Quel sens ce concept revêt-il au départ et quels sont les principaux critères d'émergence d'un État en contexte moderne ? Les réponses à ces questions nous permettront d'examiner si la République démocratique du Congo, partant de son mode de fonctionnement actuel, peut prétendre à l'émergence dans les deux prochaines décennies comme cela se fait entendre le plus souvent.

Il convient de noter que nous allons rendre compte de l'adjectif émergent partant du verbe émerger qui suggère des déductions intéressantes. Le verbe émerger revêt quatre sens dont deux sont figurés. Il signifie tour à tour, sortir d'un milieu liquide et apparaître à la surface ; commencer à apparaître ; se manifester (premier sens figuré) ; retenir l'attention par sa qualité, son niveau (deuxième sens figuré) et enfin, sortir du sommeil ; sortir d'une situation difficile (sens familier). Plaçons-nous d'abord dans la symbolique pour rendre compte du sens du terme émergence. Il ressort des quatre sens une certaine dynamique du point de vue de l'être ou de la chose qui émerge, un certain mouvement pas seulement physique mais surtout d'un point de vue qualitatif, c'est-à-dire une tendance vers le mieux. Que ce soit au sens figuré ou familier, ce qui émerge passe soit d'une situation moins solide (molle) à un état solide (consistant, fort) dont la présence ne passe pas inaperçue pour les autres. L'un des indices de cette solidité est la qualité du niveau de vie. En outre, ce qui émerge comporte une idée d'éveil, voire de réveil dans la mesure où le sommeil dans lequel il était plongé jusqu'ici traduit un état d'inactivité, de passivité, d'absence de pensée consciente. Ces différents sens peuvent être appliqués à un pays. Ainsi, dire d'un pays qu'il émerge signifie qu'il commence à apparaître, c'est-à-dire qu'il existe selon certains critères qui lui valent une certaine reconnaissance. En d'autres termes, c'est un pays qui atteint un certain seuil de vie au-dessus de la moyenne ou mieux ; c'est un pays dont le niveau de vie s'améliore sensiblement et qui jouit d'une qualité de vie répondant à certains standards. Bref, c'est un pays qui s'éveille et se réveille pour le mieux-être de tous ses habitants.

Quant au rapport que l'adjectif *émergent* entretient avec un pays, il est essentiellement d'ordre *économique* dans le langage de la modernité. En effet, bien que tous les pays émergents soient différemment classés selon qu'ils sont des pays ateliers (Mexique, Maghreb, Turquie et pays d'Asie du Sud-Est), ou selon qu'ils sont des États pétroliers du Moyen-Orient et d'Asie Centrale ou encore selon qu'il s'agit de la

Russie ou d'anciens pays communistes d'Europe de l'Est³, deux critères principaux semblent communément acceptés quant à ce qui fait leur émergence. Premièrement, ce sont des pays qui ont un PIB (Produit intérieur brut) inférieur à celui des pays développés et deuxièmement, ils ont une croissance économique impressionnante⁴. Dans les deux cas, seul l'aspect économique est pris en compte. Cela nous semble moins satisfaisant si l'on s'en tient à l'étymologie même de ce mot. Nous en voulons pour preuve les fractures sociales que connaissent les pays émergents actuels avec pour conséquence des mouvements de révolte de certaines couches de la population souvent dans une situation de précarité indescriptible.

Ainsi donc, revenant au sens étymologique d'émerger, nous pouvons légitimement nous demander si un pays peut sortir de l'eau (de la possibilité de noyade) ou de son état de sommeil uniquement par l'économique. Nous répondons par la négative car pour échapper à la possibilité de noyade ou encore pour s'éveiller, voire se réveiller, tout pays doit prendre en considération plusieurs facteurs importants dont la dimension économique, l'aspect moral, politique, social, démographique, etc. Car l'éveil ou le réveil d'un état d'inactivité insinue une conscience devenue consciente d'elle-même. Dans cet ordre d'idée, outre l'aspect quantifiable (économique), un pays émergent a besoin d'un supplément d'âme d'ordre moral, politique, social, etc. pour répondre de manière satisfaisante à ses besoins intérieurs et extérieurs. Deux raisons militent en faveur de la prise en compte de l'aspect moral, pour ne parler que de ce dernier. D'une part, pour la redistribution de la richesse qu'un pays accumule et pour éviter des frustrations ou des inégalités, tout pays émergent ne devrait pas se passer de règles de justice sinon il court le risque de fractures sociales qui pourraient menacer sa cohésion et sa paix sociale. Ce fut le cas au Brésil où le décalage croissant entre le niveau d'émergence d'un État qui mise sur sa seule croissance économique aux dépens de la vie réelle de ses habitants a suscité des contestations sociales qui ont fortement ébranlé sa cohésion interne. Cet exemple vaut aussi bien pour la Chine, la Russie que pour l'Inde.

Concrètement, nous pensons que l'émergence d'un pays n'est pas avant tout un *trophée économique* que décernent certaines organisations au nom d'une certaine richesse qu'il a accumulée ou d'une stabilité macro-économique mais qui reste sans incidence sur la vie réelle de ses

3 Nous reprenons la classification de <http://www.maxicours.com/se/fiche/5/3/383135.html/4e> du 06/11/2015, 22h10.

4 *Ibid.* A ce sujet, Le petit Larousse illustré ajoute outre ces critères l'ouverture dans les échanges avec d'autres pays ainsi qu'une industrialisation rapide.

populations. L'émergence exclusivement économique d'un État nous paraît insuffisante ; il importe d'intégrer une dimension morale à la notion d'émergence. Dans ce cas, un État émerge lorsque non seulement son économie est en croissance mais aussi lorsque tous ses membres commencent à échapper à « la noyade de la misère », de la précarité et sortent des conditions moins bonnes pour apparaître réellement comme des personnes jouissant des conditions plus humaines. Cela veut dire qu'il faut associer à l'économie la morale comme ressort important pouvant endiguer les effets pervers d'une économie pour l'économie, d'une émergence pour l'émergence ou d'une émergence - trophée à tout prix qui contraste avec les situations misérables des populations.

Il nous semble que l'émergence n'est pas une fin en soi mais un horizon sans cesse fuyant qui doit correspondre à un souci d'amélioration des conditions de vie de tout homme et de tout l'homme. La fin de toute émergence doit être l'homme ; il faut une émergence qui rime avec plus d'humanité. Pour y parvenir, la valeur de solidarité nous paraît un levier incontournable sur lequel il faut embrayer car elle prendrait en considération le bien-vivre et l'intérêt de tous. Elle assurerait aussi la redistribution de la richesse nationale à toutes les catégories sociales en tenant compte de la situation de chacun. Car toutes les fois que la richesse appartenant à un État est concentrée entre les mains de quelques-uns qui s'en accaparent au mépris du principe de solidarité, elle engendre toujours des tensions et des frustrations dont les conséquences sont incalculables au niveau sociopolitique. D'où la nécessité de faire en sorte que toutes les couches se montrent solidaires dans la gestion du bien commun en vue de l'émergence de leur État.

Partant de l'étymologie et du sens moderne du terme *émergence*, notre pays peut-il prétendre à l'émergence à brève échéance ? Plutôt que de donner une réponse arbitraire, on peut partir de certains éléments qui peuvent se vérifier sur le terrain : le salaire moyen d'un Congolais atteint-il l'équivalent d'un dollar américain par jour ? L'accès à l'eau et à l'électricité est-il possible à tous les Congolais ? Les voies routières et ferrées sont-elles en bon état pour la libre circulation des personnes et des biens ? Les habitants du Congo profond ont-ils de quoi suivre au jour le jour la marche de leur nation ? Ces questions indicatives montrent qu'on est bien loin d'atteindre la qualité de niveau de vie acceptable. Pour preuve, l'accès aux soins de santé et à l'éducation constitue encore un luxe pour le Congo profond sans oublier certains quartiers de la capitale qui ne sont guère pourvus en services sociaux de base.

II. La vision du concept de solidarité dans la tradition africaine et en contexte moderne

Le terme *solidarité* n'est pas à comprendre de manière péjorative comme cette espèce de dépendance des uns (qui demeurent oisifs) des autres qui travaillent et se montrent créatifs. Il ne veut nullement signifier le fait de poser des actes de bienfaisance à l'égard de quelqu'un qui se résout d'être un éternel assisté. Il ne s'agit pas non plus de cette « fausse charité » qui consiste à favoriser le parasitisme ou un communautarisme de biens selon lequel ce qui appartient à mon frère ou à mon oncle m'appartient de fait au nom de la consanguinité, ôtant par le fait même tout esprit d'effort personnel pour gagner honnêtement sa vie. Par contre, le concept de solidarité revêt un sens particulier selon qu'on se situe dans la tradition africaine ou dans la société moderne. La différence tient notamment au niveau du référentiel, c'est-à-dire au nom de qui (de quoi) un sujet pose-t-il des gestes de solidarité.

Dans la société traditionnelle africaine la solidarité passe pour une valeur cardinale. Les Africains se considèrent foncièrement solidaires. Est-ce un mythe ou une réalité ? N'ayant pas trouvé une définition qui fasse l'unanimité autour du terme *solidarité* en contexte africain traditionnel, nous nous intéressons, en bon observateur de la culture africaine, à certains traits caractéristiques de cette vertu. Dans l'Afrique traditionnelle, caractérisée par une vision sociale hiérarchisée et par une croyance en un être transcendant et absolu et sous-tendue par l'esprit de solidarité, l'homme se conçoit comme *le maillon d'une chaîne* de relations à l'infini. À ce titre, il est porté par la communauté. Que ce soit au niveau du clan ou du village, *la vie est collective*. La quasi totalité du *travail se fait en groupe* et on en répartit les fruits entre les différents membres. L'homme ne peut pas s'accomplir en dehors de bons rapports avec son clan et de l'hospitalité à l'égard des étrangers du village. Dans ce contexte, *personne n'a le droit de s'enrichir tout seul* au détriment des autres membres de la communauté, *le principe de partage étant de rigueur*. Par conséquent, celui qui possède plus de biens sans l'esprit de partage est considéré comme un avare, un « sorcier » réputé à cause de son indifférence à la souffrance de l'autre. Bref, dans la société traditionnelle africaine, *l'égoïsme diminue la personne humaine* et les *richesses matérielles* sont dépourvues de sens tant qu'elles ne sont pas *au service de la communauté*. Dans cette société, la maladie, la mort (surtout d'un jeune) et tout ce qui est fâcheux à la vie d'un homme est

considéré comme conséquences d'une atteinte à la solidarité communautaire (des vivants et des morts) qu'il faudrait réparer moyennant certains rites. Dans la tradition africaine, la solidarité a aussi une dimension cosmique, notamment avec les ancêtres. Ainsi, une chasse fructueuse, une abondante maternité sont attribuées aux ancêtres auxquels on rend un culte de remerciement pour les bienfaits reçus.

Au terme de l'examen des éléments constitutifs de la solidarité en contexte traditionnel africain, on est en droit d'affirmer que l'esprit de solidarité induit le besoin d'émancipation collective dans l'harmonie, le souci du bien commun, les chances égales à tous les membres de la communauté et la non-exploitation de certains membres par d'autres, même s'il faut reconnaître par ailleurs que la solidarité entendue de cette manière pourrait engendrer l'absence de tout esprit d'émulation de la part de l'individu et l'absence d'initiative créatrice individuelle⁵. Par ailleurs, l'Afrique moderne, celle représentée par les États actuels, fait-elle de la solidarité une valeur cardinale dans la gestion de la chose publique ? Nous y répondrons dans notre prochain point qui traitera du rapport entre l'émergence et la solidarité. Mais il importe à présent de se demander si la conception de la solidarité dans l'Afrique traditionnelle est bien la même en contexte moderne. Pour y répondre nous convoquons deux philosophes et un théologien contemporains. Leur choix tient au fait que les deux premiers thématisent la notion de solidarité d'un point de vue postmétaphysique alors que Thomasset y porte plutôt un regard de théologien chrétien qui n'est pas incompatible avec la métaphysique. Loin de s'opposer, tous se rejoignent en quelques aspects.

Le concept de *solidarité* occupe une place importante dans la théorie sociale de Jürgen Habermas. Elle est mise en valeur non seulement du point de vue social mais aussi du point de vue politique, voire dans les relations entre États. Précisons tout de suite que, conformément à son esprit postmétaphysique (qui consiste non pas à définir les essences mais à expliquer les choses sans référence à une totalité ni à une vision transcendante), Habermas met directement le concept de *solidarité* au travail. De son point de vue, la notion de solidarité fait appel à deux choses qui vont toujours ensemble, à savoir « le souci pour le bien-être du prochain et l'intérêt pour le bien commun⁶ ». Pour l'auteur de *L'éthique de la discussion*, le terme solidarité est dépourvu de sens si le bien-être de l'autre n'est pas pris en considération et si le bien commun fait défaut.

5 Lire Hippolyte NGIMBI NSEKA, « L'individualisme éthique comme base de la démocratie et du développement », in *Culture, démocratie et développement, Actes du colloque de Mayidi*, 5, Mayidi, 1992, p. 86.

6 Jürgen HABERMAS, *De l'éthique de la discussion*, Paris, Cerf, 1992, p. 68.

Jamais l'un sans l'autre. Être solidaire de quelqu'un c'est vouloir qu'il jouisse d'une vie digne et respectable. Avec l'autre, nous nous mettons ensemble pour déterminer ce qui est bien pour nous et que nous devons respecter. Ainsi la vie sociopolitique se comprend comme ce va-et-vient sans cesse entre nous et les autres. Nous sommes toujours en situation d'interaction avec l'autre.

Tel qu'il est présenté par J. Habermas, le principe de solidarité peut trouver des champs d'application tant au niveau interpersonnel, national qu'international et il vient nuancer la tendance individualiste de nos sociétés contemporaines où « le chacun pour soi » est la règle d'or. Au niveau *interpersonnel*, l'esprit de solidarité met en valeur le fait que nous faisons corps et par conséquent nous partageons un sort commun qui nous unit les uns aux autres. Personne ne peut poursuivre tout seul ses desseins de bonheur au détriment des autres. Personne ne doit non plus vivre comme une île coupée de tout lien social avec les autres. Autrement dit, il nous est interdit d'être indifférents au malheur qui frappe nos voisins ou nos contemporains. Nous avons un devoir sacré de les aider à en sortir afin de partager des conditions dignes de vie. Il en va de même au niveau national si l'on considère que le terme nation tire son origine du verbe latin *nasci* qui signifie « naître ». Ainsi, le fait de se réclamer d'une même nation suppose qu'on se reconnaît comme ayant une naissance, une origine commune ou encore une même ascendance. Le principe de solidarité à ce niveau doit faire appel à une prise en compte de toutes les couches sociales, surtout les plus fragiles et les plus vulnérables dans la redistribution des biens ou des richesses du pays. Du point de vue institutionnel (ici le regard de l'institution face aux individus), il s'agit non seulement de vouloir le bien-être de tous ses membres mais aussi de faire en sorte que le bien appartenant à tous ne devienne pas le monopole de quelques-uns. Dans ce cas précis, la solidarité se présente comme l'expression du principe selon lequel l'État répond de l'autre (ses différents membres). Cela veut dire que l'amélioration des conditions de vie de la population doit être une préoccupation majeure. Par conséquent, si l'institution État ne répond pas à ses devoirs, l'impératif de paix et de cohésion interne ne peut se réaliser. En effet, ne se sentant pas prise en compte par les institutions qui la dirigent, la population sera souvent tentée de détruire ce qui se construit. Et ce serait un retour constant à la case de départ.

Partant de ce qui précède, nous soutenons que la misère et la précarité toujours persistantes en RD Congo ont entre autres comme justification plausible le manque de solidarité nationale, principalement de la part de ceux qui ont les rênes du pouvoir à l'égard du reste de la

population. Il manque une volonté ferme d'assurer le bien-être à chacun et le souci du bien commun.

Quant au niveau *international*, plusieurs aspects peuvent être évoqués pour expliquer le fait que les nations ne répondent quasiment pas les unes des autres, mais nous nous arrêtons à deux cas qui nous paraissent très expressifs : c'est le cas des guerres qui sévissent dans certaines parties de notre planète et de la pauvreté. Il est toujours étonnant de constater que lorsque certains pays développés sont touchés par des cas de violence, ils mobilisent toute la communauté internationale et de gros moyens pour y mettre fin. S'agissant des pays du Sud, il y a très peu de mobilisation pour mettre fin à la situation infernale dans laquelle vivent des millions d'être humains. Il nous semble, à ce sujet, que les populations congolaises n'ont pas forcément besoin de l'aide humanitaire qui afflue chaque fois qu'elles sont en détresse au point d'être réduites à l'état d'éternels assistés. Ne faudrait-il pas s'attaquer à la racine même de ses souffrances ? Il suffit, par exemple, que les milices ne soient plus ravitaillées en armes sophistiquées et que certains lobbies s'abstiennent de soutenir les forces du mal pour que la population travaille de ses propres mains et gagne sa vie honnêtement. L'invocation du principe de solidarité dans ce contexte constitue, à nos yeux, la réponse évidente devant ce qui apparaît aujourd'hui comme l'un des bilans les plus lourds après les deux guerres mondiales. Or selon la vision habermassienne, puisque la solidarité veut que l'un réponde de l'autre, la Communauté internationale ne doit pas se satisfaire de simples déclarations ; il faut encore qu'elle franchisse un cap déterminant consistant à ne pas se complaire à la déliquescence de la RD Congo. Il importe de démasquer certaines complicités qui tirent largement profit de la situation chaotique actuelle, car dans les sociétés contemporaines, mieux dans les relations internationales, le principe de solidarité s'applique selon une géométrie variable. Ce qui n'est pas de nature à favoriser la cohésion et la paix planétaires. Mais, J. Habermas n'est pas le seul à traiter du principe de solidarité. Son disciple Axel Honneth en fait un des trois principaux piliers de sa théorie de la reconnaissance. Comment l'article-t-il ?

Dans la théorie sociale d'Axel Honneth, la catégorie de *solidarité* appelée aussi *estime sociale* est un des trois principes de reconnaissance après celui de l'amour et du droit. À titre de rappel, dans sa philosophie sociale, Axel Honneth cherche à identifier les pathologies qui touchent l'identité personnelle en l'empêchant de se réaliser de manière réussie. Il montre que la lutte sociale a une valeur morale contrairement aux

philosophies sociales de ses prédécesseurs tels que Machiavel et Thomas Hobbes qui ont une vision atomiste ou égocentrique de la lutte. Selon ces deux philosophes, la lutte a pour finalité de faire triompher ses intérêts égoïstes au mépris de toute considération morale. Par contre, Honneth souligne que, pour que quelqu'un soit reconnu comme personne, il faut qu'il soit aimé, qu'il soit porteur de droits et qu'il possède des capacités et des qualités. Lorsque ces trois sphères de reconnaissance sont mises à mal ou si l'on y porte atteinte, la personne engage la lutte pour recouvrer sa pleine reconnaissance (reconnaissance chez Axel Honneth n'est pas à prendre au sens de gratitude mais plutôt au sens de limitation du désir égocentrique au profit de l'Autre). Ainsi, après avoir montré que, pour être reconnu comme personne, chaque être a non seulement besoin de faire l'expérience d'un attachement d'ordre affectif avec les autres mais aussi d'être considéré comme un sujet porteur des droits et devoirs, Honneth souligne en outre que les sujets ont aussi besoin de jouir de l'estime sociale ou de la solidarité. Celle-ci ne peut se comprendre que si l'on manifeste un véritable sentiment de sympathie à l'égard de la particularité de la personne de l'autre. L'estime sociale d'une personne n'est pas pré-déterminée en raison de son appartenance à telle ou telle strate sociale mais en fonction de ses capacités et qualités individuelles. L'estime sociale engendre chez l'individu le sentiment de sa propre valeur. Des liens de solidarité se créent dans ma relation avec autrui seulement quand « je veille activement à ce que ses qualités propres, en tant qu'elles ne sont pas les miennes, parviennent à se développer, que nos fins communes seront réalisées⁷ ». En d'autres termes, la solidarité sociale implique cette capacité de percevoir l'autre comme quelqu'un d'unique, reconnaître en lui des qualités qui lui sont propres et faire en sorte qu'elles se développent ou se déploient pour la réalisation de nos fins communes. Tout individu a besoin de ce regard approuvateur ou encourageant de l'autre qui lui reconnaît des capacités et qualités pour construire la vie commune. Nous avons la mission non pas de les étouffer mais de les laisser se développer ou se déployer.

Outre le niveau interpersonnel des relations, cette notion honnethienne de solidarité peut trouver un champ de résonance au niveau des relations nationales et internationales ; elle permet même de remettre en cause la modalité fonctionnelle des relations interétatique et intra-étatique. Au niveau *national*, plusieurs aspects peuvent être évoqués. Dans le cadre de cette réflexion, nous allons nous concentrer sur les rapports entre les différentes couches sociales en République

7 Axel HONNETH, *La lutte pour la reconnaissance*, trad. P. Rusch, Paris, Cerf, 2007, p. 157.

démocratique du Congo pour montrer combien la relation de solidarité est en souffrance.

En RD Congo, être cultivateur, maçon, meunier, menuisier, forgeron, chauffeur, mécanicien, bref être homme de métier ressemble à une blessure, une détresse et cela suscite de la honte ; c'est le signe d'un échec social. Pour avoir de la considération, il faut être avocat, magistrat, médecin, professeur d'université, chef d'une grosse entreprise, etc. Dans ce contexte, les hommes de métier sont méprisés ou méprisables. Leurs capacités et qualités à participer au bien-être de toute la société sont déniées ou ignorées. L'une des conséquences de cette vision est que tout le monde veut à tout prix aller à l'université et tous les moyens sont permis pour réussir. Cependant, l'on en convient aujourd'hui que le pays a fabriqué beaucoup d'universitaires de nom qui sont incapables de participer par la réflexion à la construction du pays. Pour que la République démocratique du Congo prétende à l'émergence, elle a le devoir de susciter une solidarité active qui reconnaît les qualités et capacités de chaque individu et de chaque couche sociale en promouvant l'inventivité de chacun et chacune pour la réalisation de leurs fins communes. Il s'agit de montrer par exemple qu'un agriculteur a des capacités et des qualités artisanales qu'un avocat n'a pas et que chacun a sa place pour la construction de la nation. Concrètement, il faudrait poser des gestes en direction des agriculteurs pour montrer combien, sans eux, certains secteurs vitaux du pays seraient en souffrance.

Au niveau *international*, nous sommes convaincu que le monde actuel se porterait mieux si les relations entre États reposaient entre autres sur le principe de solidarité. Par contre, le manque de solidarité qui se caractérise par des souffrances imposées par certains États à d'autres, par des disparités quelquefois injustifiées entraîne l'instabilité et certaines formes de violence. On peut constater que dans les relations interétatiques, il n'existe point de relations symétriques, c'est-à-dire des relations dans lesquelles chacun est perçu comme un partenaire à part égale, comme un membre jouissant de qualités et capacités en tant qu'elles sont siennes et non miennes et que je dois promouvoir pour la réalisation de nos fins communes, entre autres la paix planétaire. Qu'on examine bien si notre monde n'irait pas mieux si la solidarité redevenait une valeur centrale en ce sens que chaque État serait capable d'apprécier les capacités et les qualités de l'autre État, bref de mettre en valeur le potentiel de l'autre qui n'est pas le mien et mon potentiel qui n'est pas le sien. Une telle évaluation du potentiel de chaque pays pourrait favoriser des échanges réciproques fondés sur des manques

mutuels en vue de constituer une force commune. Ainsi, les États se complèteraient et s'enrichiraient mutuellement plutôt que d'instituer une relation univoque et unidirectionnelle où c'est la raison du plus fort qui est toujours la meilleure. Dans un tel contexte unipolaire, le recours à toutes sortes de violence, même par des voies détournées, semble permis pour profiter du potentiel de l'autre État (faible) afin de le mettre à genou et de le contraindre à renoncer à toute volonté d'autonomie. Au-delà des aspects ci-dessus évoqués, il est bien clair que, pour nous, la solidarité doit se comprendre comme *sympathie*, *partage* et *communion* à tous les niveaux.

Par ailleurs, le regard postmétaphysique de la solidarité porté par ces deux philosophes est loin d'être totalement partagé par Alain Thomasset qui lui donne une touche particulièrement intéressante⁸. Selon lui, le concept de solidarité est à la fois laïc, politique et social. Ce terme est laïc parce que, depuis son origine qui remonte au langage juridique du XVII^e siècle, il n'a pas de motivation religieuse et fait allusion à l'unité des débiteurs censés former un tout solide face au créancier. À partir du début du XIX^e siècle, il est utilisé dans la sphère sociale par des écrivains chrétiens tels que Joseph de Maistre pour souligner le sentiment d'unité des semblables entre eux. Du point de vue politique, la notion de solidarité est utilisée pour tenter de fonder, voire de justifier, les obligations sociales que nous avons les uns vis-à-vis des autres sans faire appel à la religion. D'après Thomasset, l'analyse des écrits de différents théoriciens du concept de solidarité révèle qu'il y a au cœur de celle-ci l'idée selon laquelle « les hommes sont interdépendants ; ils ont tous contracté une dette envers la société (les structures sociales et les générations passées) qui leur a permis de devenir ce qu'ils sont, mais aussi des générations à venir à qui est dû le progrès⁹ ». En d'autres termes, l'homme totalement coupé de tout lien social n'existe nulle part ; nous dépendons les uns des autres. Dès notre entrée au monde, nous avons une dette envers les autres dont le sort nous importe. Nous devons veiller au bon fonctionnement des structures sociales actuelles et les améliorer pour les générations futures à qui nous devons léguer le progrès.

Après l'examen de ces trois auteurs il importe de nous demander si la République démocratique du Congo peut prétendre à l'émergence à brève échéance. Notre position est que notre pays s'engagera sur la voie de l'émergence par et dans la solidarité.

8 Alain THOMASSET consacre des pages entières à la notion de solidarité dans son livre *Les vertus sociales. Justice, solidarité, compassion, hospitalité, espérance*, Paris, Éditions jésuites, 2015.

9 *Ibid.*, p. 93.

III. La solidarité comme condition fondamentale de l'émergence du Congo

Deux idées maîtresses fondent cette affirmation. Premièrement, sans solidarité, tout effort de stabilité économique sera annihilé par la violence, les actes de vandalisme, par des destructions méchantes et, par conséquent, il n'y aura pas de paix intérieure favorisant la réflexion sur l'amélioration des conditions de vie. Deuxièmement, pour contenir cette violence et toutes les conséquences qui s'en suivent, il importe d'allier les performances économiques et la solidarité.

Partons d'abord d'un constat : l'une des grandes causes du déséquilibre sociopolitique en Afrique moderne est le manque de solidarité entre les populations et pourtant cette valeur a été très centrale dans l'Afrique traditionnelle. Les Africains ont vite cherché à imiter les Occidentaux sur la notion de vie individuelle de la personne (chacun pour soi) oubliant que la solidarité est un des ressorts importants de la vie sociale en Occident. L'exemple de la sécurité sociale pour tous en dit long. Celle-ci est un des facteurs permettant de contenir certaines frustrations. Conscients des difficultés que certaines personnes peuvent rencontrer, beaucoup de pays européens ont mis en place le système d'assurances telles que l'assurance famille, chômage, vieillesse, maladie, vie, etc. pour que chacun jouisse des droits que la société reconnaît à tous.

Voici comment l'émergence du Congo peut être compromise : tant que ce pays avec un potentiel naturel fabuleux (sol, sous-sol, fleuve et cours d'eau abondants) fera de la croissance économique la priorité au mépris des conditions de vie de ses citoyens, il y a tout à parier qu'il n'y parviendra pas. En effet, la situation actuelle semble montrer que le chacun pour soi, la lutte pour la survie est devenue le maître mot. Plutôt que de vivre, voire de mieux vivre, les gens vivent. Les fractures sociales sont évidentes : il y a ceux pour qui les besoins fondamentaux tels que se nourrir, se vêtir, scolariser les enfants, se faire soigner, dormir dans de bonnes conditions, avoir de l'eau potable et de l'électricité, etc. ne constituent pas un problème ; alors que pour d'autres c'est tout simplement un luxe de se nourrir régulièrement, de payer la scolarité de leurs enfants ou encore d'avoir chaque jour de l'électricité. Tant les habitants de ce pays n'auront pas fait corps les uns avec les autres, tant qu'ils ne reconnaîtront pas être mutuellement en dette du point de vue social, il y a de quoi douter de l'émergence de la République démocratique du Congo dans deux ou trois décennies car la majorité de la population est toujours exclue des ressources de la vie commune. L'accumulation des inégalités, des injustices engendre des frustrations qui culminent à la

violence dont les stigmates sont loin de disparaître. Au nom du principe de solidarité, rien ne justifie qu'un ministre, un dirigeant d'entreprise, etc. ait plus des droits sociaux qu'un simple paysan. Le contraste est tellement frappant du point de vue du niveau de vie des populations que la cohésion intérieure ou la paix risquent d'être de vains mots. Loin de nous l'idée de justifier les motivations complexes des guerres successives ou l'existence des groupes armés qui sévissent encore dans notre pays, les inégalités criantes ne sont pas étrangères à cette situation. Souvent le prétexte avancé par ceux qui prennent des armes, lequel prétexte reste très discutable, est que le gouvernement en place est corrompu, qu'il y a des injustices, des inégalités, un fossé entre les détenteurs du pouvoir et le reste des populations qui sont très défavorisées, etc. D'où le recours à la force pour se faire entendre. Il reste que pour nous la voie royale pour changer les choses est bien pacifique et non violente car la violence ne peut engendrer que la violence.

Lorsque nous voyons de plus près le contexte sociopolitique congolais, il y a incontestablement des pathologies qui grèvent la vie sociale et qui sont des signes évidents de manque de solidarité. On peut citer entre autres exemples le décalage criant entre la modicité des salaires des enseignants, des fonctionnaires, des militaires, etc. qui tiennent en mains une bonne partie de la vie nationale et les députés qui peuvent facilement voter des motions en faveur de l'augmentation de leurs émoluments. Lorsqu'une inondation survient, en cas de coupure d'électricité dans un quartier, voire le manque total de celle-ci, personne ne semble s'en préoccuper. Les personnes sinistrées sont abandonnées à leur triste sort. Dans le même ordre d'idée, comment expliquer par exemple que les habitants de la capitale-Kinshasa cohabitent avec une insalubrité chronique et que les caniveaux ne sont pas curés régulièrement ? Le problème d'éducation de la population à la gestion des immondices peut certes justifier cet état des choses, mais il y a fondamentalement le fait que les efforts à déployer pour éradiquer ce phénomène sont insuffisants non pas à cause du manque d'argent mais parce que les dirigeants vivant dans des quartiers huppés ne mesurent pas le calvaire des quartiers populaires et se montrent indifférents à leurs détresses. Il manque cette idée de dette des uns à l'égard des autres, la vision selon laquelle nous avons tous une dette à l'égard de la société qui a fait de nous ce que nous sommes et que nous devons améliorer les structures sociales pour que tous vivent dignement, voire les générations à venir.

Ce tableau pessimiste que nous dépeignons ne veut nullement dire que le projet d'émergence de la République démocratique du Congo est

un mirage. Bien au contraire, et c'est notre deuxième argument, nous pensons qu'elle est possible à condition d'articuler en même temps la performance, l'efficacité économique et la solidarité entre Congolais. Face au souci de croissance économique en vue de l'émergence, il y a des enjeux de taille qui ne doivent pas être occultés. Au nombre de ceux-ci on peut citer la paix intérieure, la justice sociale. La paix qui est devenue le leitmotiv de beaucoup de discours politiques ne se réduit pas seulement à l'absence de guerre car lorsque la population ne parvient pas à satisfaire ses besoins fondamentaux, il est difficile de soutenir qu'elle est en paix. Bien au contraire, sa misère peut constituer une arme explosive contre la stabilité, la cohésion et donc ruiner les efforts pour un mieux-être. Dans ce cas, on entre dans un cycle de perpétuel recommencement. Pour le conjurer, même si l'on peut consentir que l'économie est sous contrôle et que certaines infrastructures voient le jour, il est nécessaire que l'État congolais s'attaque avec une réelle volonté contre la pauvreté de ses populations, contre les inégalités, le chômage ou tout sentiment de honte du simple fait d'être Congolais. Il faudrait de l'équité pour corriger et limiter les effets pervers de l'économie pour l'économie. Seule la solidarité peut susciter le sentiment que nous faisons tous corps, que nous sommes toujours en dette les uns à l'égard des autres. Bref, nous avons toujours à répondre les uns des autres et que le sort de chaque Congolais quel qu'il soit nous importe au plus haut point.

IV. Pour une solidarité efficiente

Pour que la solidarité soit efficiente nous explorons trois pistes, à savoir l'exercice de la solidarité aussi bien à l'intérieur de l'État, entre les générations qu'entre les cultures. À l'intérieur de l'État congolais, il s'agit de rendre tous les congolais solidaires les uns des autres en les amenant à la conscience d'appartenir à une même nation. Dans cette perspective, le potentiel dont regorge une province n'est pas sa propriété exclusive. Il doit profiter aussi bien à la province d'origine qu'au reste des habitants de toute la nation. Une gestion rationnelle et transparente des ressources nationales pourrait bien répartir la part qui revient à chacun. On évitera par exemple de sacrifier la compétence des gestionnaires des entreprises d'une province au profit des membres d'un clan ou natifs de ladite province.

Du point de vue intergénérationnel, notre position est que chaque génération doit répondre de l'autre (présent ou à venir). Nous sommes

devenus ce que nous sommes grâce aux générations qui nous ont précédés et qui ont engagé d'âpres combats pour un Congo « plus beau qu'avant ». Ainsi, le principe directeur de nos actions aujourd'hui doit consister à préparer un avenir meilleur pour les générations futures, léguer un Congo meilleur à la postérité. Que ce soit au niveau institutionnel ou au niveau individuel, la seule question qui vaille la peine d'être posée et qui traduit notre solidarité est celle de savoir ce que nous léguons comme héritage aux générations futures qui ne méritent pas d'être sacrifiées sur l'autel des intérêts égoïstes et partisans.

Quant à la solidarité interculturelle, elle consiste à prendre en compte la diversité culturelle de notre pays qui constitue une chance plutôt qu'une menace pour son émergence. À ce sujet, il nous semble qu'on peut distinguer à grands traits la culture urbaine et rurale, le génie culturel de chaque ethnie et province constitutives du pays, etc. S'agissant du couple ville et campagne, certains clichés véhiculent l'idée selon laquelle les habitants des villes sont plus hommes (voire plus Congolais) que ceux du monde rural. Il s'ensuit entre autres le phénomène d'exode rural qui dépouille la campagne de certaines ressources humaines au profit de la ville. D'où l'explosion démographique de certaines villes avec toutes les conséquences fâcheuses telle que la délinquance, le banditisme, le chômage croissant, etc. Nous pensons que la tendance pourrait s'inverser si l'on crée de bonnes conditions de vie tant à la campagne qu'en ville. Il faudrait même favoriser un lien naturel avec le rural qui est censé ravitailler le monde urbain car l'émergence du pays ne se limitera pas à quelques grandes infrastructures dans certaines villes. Elle devrait plutôt être l'éveil ou le réveil simultané du monde rural et du monde urbain, mieux, le résultat d'une forte solidarité entre les deux.

Il importe aussi de ré-explore le génie culturel propre à chaque ethnie et province qui constituent la RD Congo et l'échange entre toutes ces cultures. La force d'un État repose entre autres sur sa culture, sur sa capacité de la promouvoir à l'intérieur comme à l'extérieur. Ici, on ne peut que déplorer le fait que du point de vue culturel, plus de cinq décennies après l'indépendance, le Congo semble mieux connu de l'extérieur que de ses propres habitants. Mises à part les richesses du sol et du sous-sol qu'on répète en géographie élémentaire, il manque à la plupart des Congolais une connaissance approfondie de la culture de différentes ethnies et provinces, de la particularité de chacune, l'apport attendu d'elle pour l'émergence du Congo. Pour pallier cette insuffisante, il nous paraît important d'engager un travail de fond dans le domaine

culturel dans toute sa diversité pour que chaque coin du Congo soit davantage connu, voire promu car notre pays ne pourra pas prétendre à l'émergence s'il se passe de la culture.

Conclusion

Notre réflexion avait pour objectif de légitimer la prétention de la République démocratique du Congo à l'émergence. Celle-ci n'est envisageable qu'à condition de faire du principe de solidarité une vertu fondamentale au niveau de toute la vie de la nation. Pour le démontrer, nous avons déterminé le sens du mot émergence du point de vue étymologique et moderne ; puis nous avons précisé en quoi consiste la solidarité en Afrique traditionnelle et dans les sociétés modernes. Il nous a paru que dans les deux contextes, la solidarité est une vertu importante pour l'équilibre sociopolitique d'un État. Le dernier point de notre problématique a consisté à montrer le lien indissociable entre l'émergence de la RD Congo. Sans celle-ci, les inégalités criantes perceptibles aujourd'hui mineront tous les modestes efforts en cours et l'émergence restera un simple slogan. ■